

## VENTE : APPARTEMENTS - VILLAS

De 0 euros à 160.000 euros .....	<b>7.916% HT+TVA* =</b>	9.500 € TTC
De 161.000 euros à 199.000 euros.....	<b>5.33% HT+TVA* =</b>	6.40% TTC
De 200.000 euros à 250.000 euros .....	<b>5 % HT+TVA* =</b>	6.00% TTC
A partir de 251.000 euros.....	<b>4.54% HT+TVA* =</b>	5.45% TTC
A partir de 750.000 euros.....	<b>4.32% HT+TVA* =</b>	5.19% TTC

## VENTE : TERRAINS - MURS COMMERCIAUX - COMMERCE

- De 50.000 euros à 180.000 euros .....	9.60% TTC* TVA INCLUSE
- à partir de 181.000 euros .....	8.40% TTC* TVA INCLUSE

## LOCATION : HABITATION - APPARTEMENTS - VILLAS

### FRAIS LOCATAIRES :

- 1 - Visite du preneur, constitution du dossier et rédaction de bail : 10€ le m<sup>2</sup>
- 2 - Etat des lieux : 3€ le m<sup>2</sup>

### FRAIS PROPRIETAIRES :

- 1 - Négociation d'une mise en location d'un logement : gratuit
- 2 - Visite du preneur, constitution du dossier et rédaction de bail : 10€ le m<sup>2</sup>
- 3 - Etat des lieux : 3€ le m<sup>2</sup>

Un fac-similé de votre déclaration d'impôt de revenus fonciers : 30 euros TTC

## LOCATION : BUREAUX - DEPOTS - ENTREPOTS - LOCAUX COMMERCIAUX

(Comprenant frais d'actes, état des lieux, visites, bail commercial)

A la charge du locataire : 10% TTC du loyer triennal  
+ 1% par année supplémentaire

Autorisation de : cession d'un fonds de commerce, location de gérance, sous location  
10% TTC du loyer hors charges annuel TTC

**FRAIS DE GESTION A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE : 9% TTC**  
**FRAIS D'ASSURANCE AVEC GARANTIE DES LOYERS**  
**ET DETERIORATION IMMOBILIERE** : 3,50% du montant des loyers, charges et taxes.

\*TVA applicable selon la législation en vigueur -calcul sur le prix de vente : Honoraires compris à la charge du vendeur sauf cas mentionné.

Nos honoraires définis sont négociables après appréciation du dossier.